

Evaluation de l'impact du COVID-19 en Grand Est

Agriculture – Agroalimentaire - Forêt

Date de mise à jour : 07/05/2020
Période : Semaine 7 – Du 4 au 7 mai 2020

Contributions des Chambres (CDA 08, 10/52, 51, 54, 55, 57, 88, 67, 68 et CRAGE), Interbev Grand Est, CIL Grand Est, Est horticole, FIBOIS, CIVA/AVA/Les grandes maisons d'Alsace, FAGE, IDELE, CGB, Fédération du Négoce Agricole, FranceAgriMer



Cette note est rédigée par la Chambre Régionale d'Agriculture du Grand Est et est établie sur la base des informations transmises par un réseau de contributeurs départementaux et régionaux. Elle ne prétend pas à l'exhaustivité chaque semaine et s'efforce de traiter progressivement et régulièrement toutes les filières régionales de manière approfondie, en fonction des éléments disponibles et de l'actualité.

Tout comme la viticulture évoquée la semaine dernière, les filières horticulture/pépinière, équine ou aquaculture sont également très impactée par le coronavirus.

Peu d'évolutions majeures pour la majorité des filières. Elles sont nombreuses à se focaliser sur le déconfinement et la réouverture des commerces à partir du 11/05, et sont mobilisées par l'élaboration des protocoles sanitaires à mettre en place. Tous espèrent toutefois une reprise des ventes et des marchés au plus vite.

En viande bovine, difficultés persistantes sur la valorisation des morceaux nobles pèsent sur les prix d'achat aux producteurs.



TOUTES PRODUCTIONS ET TOUS MAILLONS

La majorité des filières et des acteurs économiques s'organisent pour la reprise (progressive) des activités et se préparent au déconfinement à partir du 11/05. Même si certaines modalités restent encore floues, un maximum de mesures sanitaires (règles de circulation, masques, gel hydroalcoolique...) seront mises en place sur les fermes et dans les entreprises sur la base des protocoles définis localement ou nationalement, comme l'exemple ci-dessous du Ministère du travail :

<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/protocole-national-de-deconfinement.pdf>

Plusieurs filières réfléchissent à moyen terme sur les futurs besoins en main d'œuvre (moissons en grandes cultures, palissage/relevage et vendanges en viticulture, récoltes en maraîchage...), face aux blocages des frontières et aux incertitudes vis-à-vis de la disponibilité de la main d'œuvre étrangère.

FILIERES CEREALES OLEAGINEUX

Maintien des craintes sur l'enlèvement des céréales (transport fluvial) avec les risques de basses eaux en Lorraine.

Conjoncture marchés :

Blé : stabilité.

La dernière cotation pour la campagne 2019 arrive à son terme et varie fortement. Pour la prochaine campagne, les cotations se maintiennent à un bon niveau. Elles oscillent au gré des précipitations et des annonces de perspectives de productions pour 2020 (CIC, USDA) attendue en repli en UE et en Mer Noire par rapport à l'an dernier du fait de la sécheresse des dernières semaines qui a causé des dégâts incontestables.

Maïs : légère baisse.

Les prix sont toujours sous pression des importations ukrainiennes et de la bonne progression des semis en UE, Mer Noire et USA.

Depuis l'effondrement des cours du pétrole, l'industrie américaine de l'éthanol est mise à mal et les cours du maïs ont nettement reculé outre-Atlantique (au plus bas depuis 10 ans). Face à la situation, la Commission européenne a pris la décision d'instaurer des droits de douane sur les importations de maïs à compter du 27 avril 2020. Ces droits ont été relevés le 6 mai.

Colza : stable.

Les cours suivent les évolutions des prix du pétrole, en hausse sur les derniers jours.

Nouvel élément perturbateur sur les marchés : crainte de reprise des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine depuis le weekend dernier, sur fond d'accusation par les USA que le nouveau coronavirus provenait d'un laboratoire de la ville de Wuhan.

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



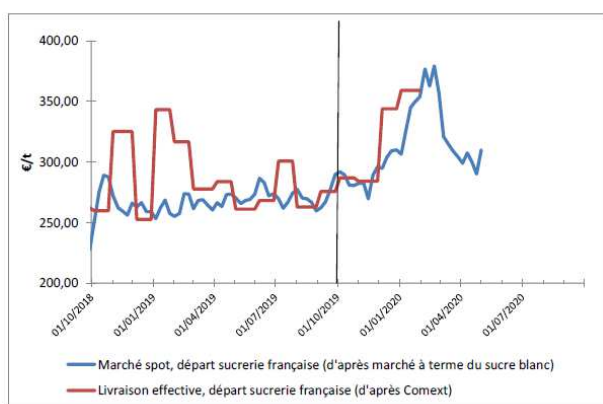
FILIERES BETTERAVES/SUCRE

Pas d'évolution majeure sur cette filière, si ce n'est une légère reprise des cours sur les marchés mondiaux, à confirmer dans la durée.

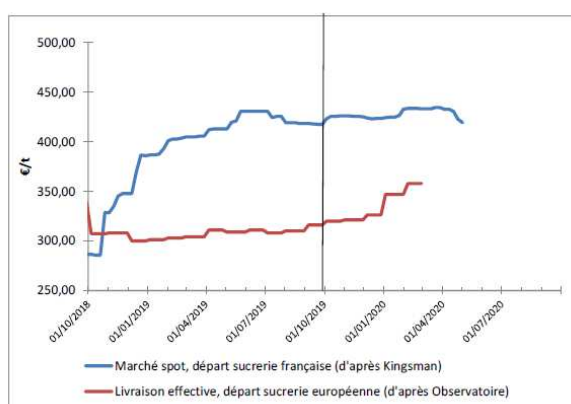
Pour le sucre, après l'effondrement des semaines précédentes, remontée des cours à la faveur d'un changement de terme pour franchir les 350 US\$/t pour la première fois depuis mi-mars. Mais le niveau reste toujours très inférieur (environ -20%) à celui d'avant crise. Les prévisions de production de sucre UE 2020 restent proche de celles de l'an passé (17,5 MT), soit de nouveau une situation déficitaire et potentiellement le maintien d'un différentiel de prix par rapport aux cours mondiaux.

VALEUR DU SUCRE (converti sortie usine française)

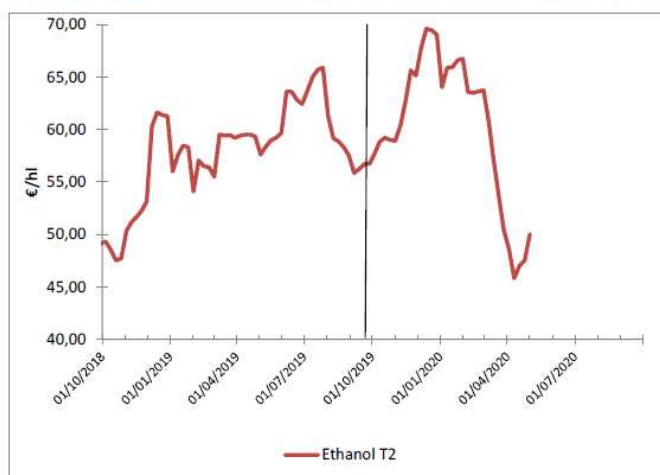
MARCHÉ MONDIAL



MARCHÉ EUROPÉEN



VALEUR DE L'ÉTHANOL (carburant uniquement)



L'éthanol (60% du débouché de la production d'alcool français) se redresse également légèrement, suivant la reprise du pétrole, même si la demande reste atone.

TOUS ELEVAGES

En alimentation du bétail, activité normale aussi bien en approvisionnement qu'en livraisons, à l'exception des équins où les ventes sont en forte chute en lien avec les difficultés des centres équestres. Les cours du tourteau de soja ont retrouvé leur niveau

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



pré-crise (autour de 335 – 340 €/t). Interrogations sur un marché qui deviendrait tendu dans les prochains mois.

L'ensemble des activités de services aux éleveurs (vétérinaires, insémination, labos d'analyses, identification...) sont toujours assurées et se préparent à la réouverture progressive à partir du 11 mai.

Face à un absentéisme du personnel des sociétés d'équarrissage et pour permettre une optimisation de la logistique de collecte, une ordonnance du 22 avril 2020 prévoit que le délai d'enlèvement des cadavres d'animaux est porté à 3 jours francs après réception de la déclaration du propriétaire ou du détenteur. Toutefois, aucun problème n'est signalé en région pour le moment.

Même s'il est encore tôt pour dresser un bilan, des inquiétudes portent sur les 1ères récoltes d'herbe : le temps sec et froid a fortement limité la pousse de l'herbe sur avril réduisant d'autant les volumes récoltés.

FILIERE BOVINS LAIT

Depuis le début du confinement, les ventes de produits laitiers ont bondi de +20 % dans les rayons des GMS sur les 5 premières semaines par rapport à 2019. Ces ventes s'effectuent désormais de façon non négligeable sur le circuit du Ecommerce (9,5 % des achats alimentaires totaux pendant le confinement), où les ventes de fromages ont notamment augmenté de +113 % par rapport à 2019. Le marché tend à se normaliser et les achats devraient croître moins rapidement pendant les prochaines semaines. **Toujours au niveau national et selon IDELE, la baisse des ventes en RHD est estimée à -85%, celles à destination des IAA à -25% et les exportations à -25% également.**

Pour les AOP, la situation est toujours critique, à l'image de l'AOP Munster : la baisse moyenne des ventes est de l'ordre de -66% sur la période (de -8% à -100% suivant les opérateurs), **pour une estimation de perte située entre -10 et -20% sur l'année, soit -500 à -1 000T en volume** (5 840 T en 2019). Même si une partie des invendus ont donné des fromages à des associations, certains ont été dans l'obligation de détruire des stocks. Comme évoqué la semaine dernière, une légère reprise est constatée par plusieurs opérateurs.

La collecte laitière régionale poursuit toujours sa légère régression et se rapproche progressivement de 2019 : +1%/2019 au 26 avril contre +1,2%/2019 au 19 avril, selon FranceAgriMer. Au niveau national, elle passe même sous la référence de 2019 (-0,4%/2019 au 26 avril contre +0,3%/2019 au 19 avril).

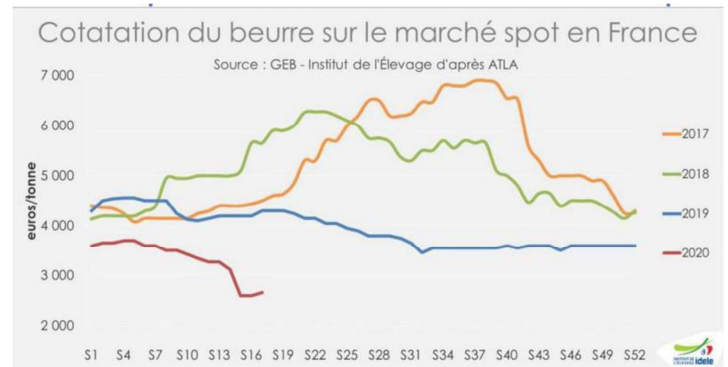
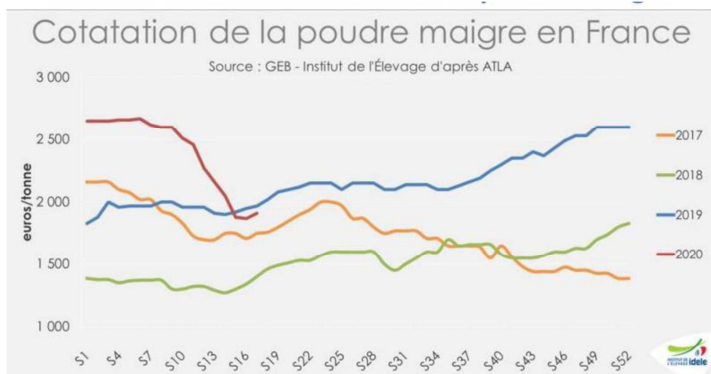
Sur les marchés, arrêt de la chute des cours de la poudre maigre et du beurre et la perspective de descendre jusqu'au prix d'intervention s'éloigne. **Toutefois, l'impact de la crise sur le prix payé aux producteurs sera significatif :** alors qu'il était supérieur à la moyenne des dernières années sur le 1^{er} trimestre, des baisses de l'ordre de -20 à -30

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



€/1000l devraient s'opérer au 2^{ème} trimestre 2020 / 1^{er} trimestre, conséquence des leviers prix activés par les opérateurs pour inciter à la réduction de la collecte laitière printanière.



L'accalmie sur les marchés paraît cependant de courte durée puisque la production européenne reste dynamique (presque tous les pays européens sont en croissance) et bien supérieure à la demande. La Commission européenne a réactivé l'aide au stockage privé pour encourager les laiteries à stocker et ainsi limiter l'effondrement des cours. Toutefois, les volumes en jeu sont limités. De même pour le fonds d'indemnisation CNIEL, validé par l'UE (article 222 de l'OCM), qui reste de dimension nationale. Le déséquilibre global du marché risque de gonfler les stocks de l'UE, et les acteurs s'accordent sur le fait qu'il devient urgent d'activer l'article 219 pour mettre en place le dispositif de compensation pour la réduction de la collecte : plus les pays membres tarderont à se coordonner, plus le dispositif sera activé tardivement et donc ses effets contracycliques se révéleront inopérants.

FILIERE VIANDE BOVINE

La filière bovine continue de faire face à un bouleversement de ses débouchés avec une RHD ayant presque totalement disparu du panorama au profit de la vente au détail. Même si le déconfinement s'ébauche tout doucement en UE et en France, l'ouverture des restaurants n'est pas encore à l'ordre du jour. Et côté achat des ménages, le boom du steak haché en frais et surgelés se confirme semaine après semaine, même si un léger tassement des ventes de haché congelé s'opère.

Le marché est toujours difficile et les collecteurs indiquent un stock important de JB en ferme faute de débouchés (souffrent de la perte du débouché de la RHD et de la concurrence des vaches laitières moins chères). De même sur les foirails (Rethel) où beaucoup de vendeur sont repartis avec leurs animaux cette semaine faute d'acheteurs.

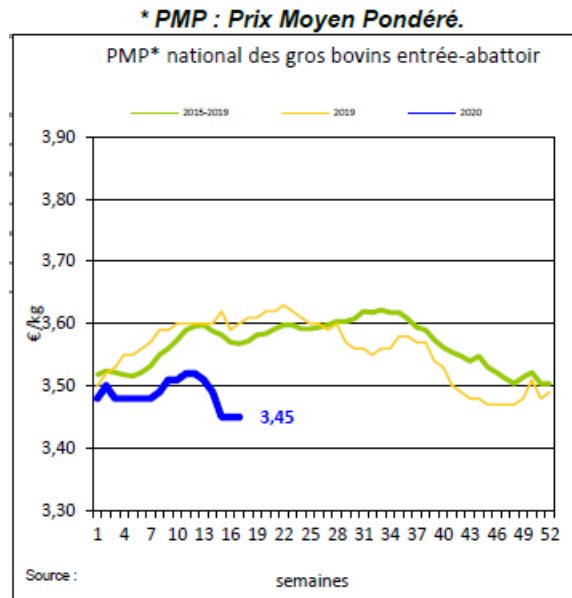
L'activité d'abattage en région affiche une baisse de -10% sur fin avril. Toutefois, ceci permet un relatif équilibre entre le niveau des commandes réduit et l'absentéisme d'une partie du personnel.

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



La situation pèse sur les prix : même si elles se stabilisent, les cotations moyennes des animaux restent à des niveaux très bas, aussi bien pour les vaches que pour les JB. La question de la valorisation de la carcasse est plus que jamais d'actualité puisque de nombreux opérateurs font état de la difficulté à écouler les pièces issues des arrières : ainsi, ils sont parfois contraints à opérer soit une décote sur les pièces nobles (filet à 18 €/kg en temps normal contre <10 €/kg actuellement), ou d'intégrer des pièces d'ordinaire à plus forte valeur ajoutée dans la viande hachée.



Les cours des broutards se maintiennent entre une demande ferme en Italie et une offre limitée. En Italie, la viande de JB issue de broutards français est très présente en GMS et donc plutôt favorisée depuis le début du confinement.

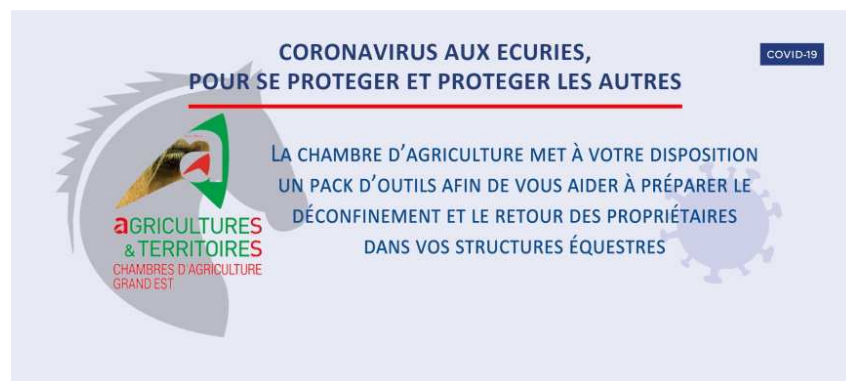
FILIERE EQUINE

La mise en relation offre/demande pâturage pour les structures équestres du Grand Est (groupe facebook fermé) est relativement active puisque 13 demandes et 18 offres ont été répertoriées et des mises en relation se sont opérées.

Cf lien ci-dessous :

https://drive.google.com/open?id=1zDkc7E_w42zWZ4yyAQJygMhWExm6NWxl&usp=sharing

Par ailleurs, un pack d'outil pour aider les structures équestres à préparer le retour des propriétaires a été élaboré. Il est disponible sur la page facebook « Chambre d'Agriculture Pôle Équin Grand Est ».



Cf lien ci-dessous :

https://www.facebook.com/Chambre-dAgriculture-P%C3%B4le-%C3%89quin-Grand-Est-106706444361986/?_tn=%2Cd%2CP-R&eid=ARCVprYA5atlcvuOvzvWQIYkLFJPvtudZad5R4WpmsHegXq2VLqFKIijmbbnrAsJ7VCAonwMymeMrCV

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



FILIERE AQUACOLE

Filière qui compte une trentaine de producteurs en région, pour une moyenne de 1 800T/an. 2 types de production : la salmoniculture (truite) et les poissons d'étang (carpe, brochet, sandre, perche...), avec des débouchés principalement orientés vers le repeuplement (65-70%) et l'alimentation (30% - majoritairement la RHD. Les débouchés « locaux » [magasin de producteurs, AMAP...] se développent mais sont encore limités). Les mois de mars/avril/mai sont les plus gros mois de commercialisation en Grand Est. Les structures sont essentiellement de petite taille, de dimension familiale, sans ou avec 1 salarié.

Production très impactée par le Covid-19 car :

- crise survenue mi-mars en pleine période de ré-empoissonnement : période de confinement + arrêtés d'interdiction des activités de pêche, de loisirs... qui arrivent en début de saison, alors que le repeuplement était en retard à cause de la pluviométrie de l'automne/hiver, des crues, et du niveau élevé des cours d'eau en début d'année,
- perte quasi totale du débouché alimentaire avec la fermeture des restaurants.

Les baisses moyennes de Chiffre d'Affaire (enquête de la filière) sont évaluées à -50% en mars et -95% en avril. Quelques producteurs ont réorienté leurs ventes vers les GMS et la vente directe, mais de manière très marginale. Le stock de poissons non vendus / année normale est estimé à 150 T.

Ceci a pour conséquences :

- le recours au chômage partiel pour gérer la baisse d'activité,
- un surcout alimentaire, même si un rationnement est mis en œuvre pour limiter la croissance des poissons,
- d'induire de potentielles pertes de qualité (détérioration des nageoires) et la nécessité de mettre en œuvre des mesures d'adaptation (dispositifs d'aération, habituellement installés en été) face au surpeuplement dans les bassins,
- une pression sur les prix de vente (ex : baisse jusqu'à -35% du prix de vente au consommateur de poissons effilés et vidés en GMS).
- des difficultés financières alors que la crise est arrivée en début de saison : totalité des dépenses engagées + forte baisse puis arrêt des ventes + surcout alimentaire => demande de prêts de trésorerie.

A moyen terme, la persistance de stocks d'invendus en fin de saison pourrait poser des problèmes de places pour l'année prochaine : certains producteurs envisagent de rationner strictement les poissons pour reporter leur commercialisation en 2021, alors qu'en parallèle, les alevins pour 2021 sont déjà en élevage. La pression sur les prix du fait d'un excès d'offre pourrait donc perdurer sur la prochaine saison.

Le déconfinement à partir du 11 mai devrait permettre la réouverture de toutes les activités de pêche. Les 1^{ères} ventes commencent à reprendre (réouverture anticipée en Belgique) mais même si un rattrapage s'opère, il ne sera que partiel et une partie de la saison est perdue : annulation de commandes déjà enregistrées, majorité des événements (concours de pêche, comités d'entreprises...) annulée sur mai et juin...

Par contre le calendrier de reprise du débouché vers la RHD est toujours incertain.

Contact



Demande de la filière :

- courrier à destination de la Préfète (région) et du Ministère de l'agriculture (national) demandant la réouverture des parcours de pêche. Proposition de cahier des charges pour la mise en œuvre de mesures sanitaires adaptées.

- bienveillance réglementaire vis-à-vis du contrôle des prélèvements d'eau des pisciculteurs (tolérance pour descendre à 5% du débit moyen annuel contre 10% normalement pour le débit réservé), d'autant plus si les stocks de poissons sont élevés dans les bassins et si l'été est sec.

FILIERES FRUITS ET LEGUMES

La consommation des F&L est toujours dynamique.

Sur les Ardennes, la production commence à être récoltée et progresse petit à petit en termes de volume disponibles.

Les problèmes de main d'œuvre sont toujours d'actualité, notamment sur les plus grosses exploitations dont les besoins sont plus importants, avec, comme indiqué la semaine dernière, des difficultés pour trouver de la main d'œuvre locale intéressée et pas toujours suffisamment de temps pour la former.

Libre-cueillette : des demandes (portées par l'Interprofession des Fruits et Légumes d'Alsace + CDA 51) sont en cours auprès des préfetures pour faire valider l'ouverture des libres-cueillettes sur la base d'un protocole rédigé par l'IFLA.

FILIERE FLEURS ET ORNEMENT

Même si globalement la situation est toujours très difficile pour les producteurs, les disparités d'activité sont importantes d'un département à l'autre en fonction des décisions préfectorales : les réouvertures sont ainsi très restreintes dans les départements les plus impactés d'un point de vue sanitaire (Est de la région).

Rappel : le printemps = période où les producteurs réalisent 70% à 80% du chiffre d'affaire.

Horticulture

De mi-mars à mi-avril, les produits n'étant pas alimentaires, l'ensemble des circuits de distribution, y compris les magasins spécialisés, étaient fermés. Les ventes ont donc été très limitées et une part significative de la production a été détruite, alors que dans le même temps, la météo était propice aux achats par les consommateurs.

Depuis l'autorisation de commercialisation des plants potagers, l'activité a repris avec des ventes dynamiques sur le volet potager (15% du chiffre d'affaire en moyenne), associées à des ventes partielles en horti/pépi.

Suivant les cas (localisation, surface et main d'œuvre disponible...), les producteurs se sont adaptés en mettant en place des formules type drive et/ou livraison. Cependant, la

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



compensation des baisses de chiffre d'affaire n'a été que partielle, et a induit des surcoûts.

Pépinières

La dimension des entreprises et des commandes (souvent plus importantes) leur a permis de mettre en place plus rapidement des formules de livraison permettant ainsi de limiter la casse.

Les produits étant moins saisonniers, ils ont également pu être en partie conservés, entretenus/remis en culture et pourront être commercialisés. Toutefois, ce stock d'inventures à cycle de production relativement long pèsera sur les exploitations pour une longue période et plusieurs années seront nécessaires pour un retour à la normale.

Comme d'autres, les 2 secteurs se sont préparés à la réouverture à partir du 11/05 sur la base de protocoles définis. Ils espèrent une météo clémente + la poursuite de l'engouement pour le jardinage afin de relancer les ventes sur la fin de la campagne et écouler les stocks accumulés. Malgré tout, même si un rattrapage s'opère, il ne sera que partiel et ne compensera pas les pertes du début de saison. De plus, les événements tels que les foires aux fleurs/plantes ont tous été annulés alors qu'ils étaient des sources importantes de revenus pour les producteurs.

Les trésoreries sont tendues étant donné que les charges ont été engagées et que les ventes n'ont pas eu lieu. La baisse des emplois/les non embauches de saisonniers ou le recours au chômage partiel ont pu être des leviers mobilisés, de même que les prêts de trésorerie garantis par l'Etat. Toutefois, l'impact financier de la crise se mesurera sur le long terme (plusieurs années).

FILIERES FORET / BOIS

La dernière enquête de conjoncture menée par la filière forêt/bois réalisée début mai (tous domaines d'activité - périmètre national, mais dont les tendances sont identiques en région) apporte les mêmes résultats que la semaine dernière à savoir une reprise très progressive de l'activité : désormais près de 80% des entreprises ont une activité quasiment normale.

La principale évolution porte sur le principal levier permettant une reprise normale de l'activité : alors que précédemment les préoccupations portaient sur la capacité à mettre en place des règles d'hygiène rassurantes pour les salariés, elles sont désormais davantage sur la reprise d'activité des clients.

TOURISME A LA FERME/VENTE DIRECTE/CIRCUITS COURTS

Le foisonnement des initiatives de mise en relation entre l'offre et la demande par l'intermédiaire du E-commerce se poursuit. Ainsi, 3 nouvelles places de marché ou plateformes sont disponibles en région :

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



- Loop-market.fr est la place de marché lancée par la Fabrique by CA, la start-up du groupe Crédit Agricole. Elle s'adresse au grand public qui peut y commander ses produits. Pour la logistique : retrait en magasin ou livraison par le producteur.
- Jaidelesproducteurslocaux.fr est une plateforme pour mettre en relation producteurs et distributeurs. Il s'agit d'un annuaire qui recense les producteurs et distributeurs pour faciliter les échanges. Intermarché, Comptoir de la bio etc., près de 1150 distributeurs sont inscrits contre 290 producteurs.
- Une plateforme de vente en ligne est en cours de création dans la Marne avec la CCI et la CMA. Comme pour la plateforme des Ardennes, le consommateur achète en ligne tous ses produits puis s'organise pour aller chercher les produits achetés ou se les faire livrer.

DIVERS

Mobilisations pour l'approvisionnement local agricole des collectivités

Plusieurs voix (profession agricole, groupe de députés...) se mobilisent pour inciter les collectivités territoriales à accompagner la relance économique du secteur agricole en appelant l'ensemble des collectivités à privilégier les productions locales dans l'approvisionnement de la restauration collective, dès lors que cela est possible. Elles demandent également au gouvernement d'agir pour permettre un assouplissement des règles de la commande publique, ce qui passe par des négociations au niveau de l'UE.

